



Mensuel de Fontenailles n°21

AVRIL - MAI 2016

L'édito du maire

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et agence
postale

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—samedi:
De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Pour en finir avec les dégradations de notre environnement,

Malgré la généralisation des centres de collecte, les déchets sauvages n'appartiennent pas au passé.

Au contraire, nous assistons à une recrudescence. Ces dépôts vont de la canette délibérément jetée sur le bord d'une route, aux montagnes de gravats sournoisement répandues la nuit sur un chemin.



Une loi de la bêtise humaine est que le moindre objet abandonné peut rapidement donner naissance à une décharge.

Pour stopper ce phénomène, chacun doit adopter un comportement préventif et respectueux. Il est admis que tous refusent les marées noires sur nos plages, ne les permettons pas dans nos campagnes.

Afin de développer la prise de conscience, il est organisé à l'école des opérations « Nettoyons la Nature ». Mais l'éducation des petits ne suffit pas. Pour les plus grands, il est parfois nécessaire d'avoir recours à la répression, avec comme objectif que les auteurs de ces dépôts soient sanctionnés en engageant leur responsabilité pénale.

Pour cela, la preuve de l'infraction peut être apportée par témoignage et photographies ou constat d'huissier. Ensuite le Maire doit être saisi pour mettre en demeure le responsable. A ce titre, je tiens à remercier la personne qui, en relevant l'immatriculation du véhicule à l'origine de l'infraction ci-dessus en photo, a participé à l'identification de l'auteur de ces faits par la gendarmerie.

De manière préventive, j'ai demandé aux agents communaux de poser des barrières à l'entrée des chemins les plus ciblés pour faire entrave à de nouveaux dépôts.

Autre phénomène récent, inacceptable et insalubre, l'abandon de viscères de gros gibiers dans la nature sur des sites régulièrement fréquentés par tout public.

Prélevons les enfants de ces sanglants spectacles.



Si ces incivilités sont source de pollutions diverses, elles ne sont pas les seules à dégrader notre environnement. Pour exemple navrant, l'événement que vient de connaître notre village.

A l'heure où Fontenailles pleurerait la disparition trop hâtive d'un des siens, certains ont cru lui rendre hommage.

Si c'est au pied du mur que l'on reconnaît la valeur et la dignité des hommes, il est désespérant d'y retrouver de telles traces. Une dizaine de tags ont été relevés sur la commune ; ces comportements sont lamentables.

Non seulement reflet de la bêtise, ces actes ont un coût qui bien évidemment est supporté par chacun des fontenailleurs et entraînent un retard dans la charge courante des employés de la commune. Quel dommage !

Ghislaine Harscoët

Maire de Fontenailles



ETAT CIVIL

Naissances

Lucie, Marie, Virginie BERTRAIT est née le 10 mars 2016.

Théo, Christophe Didier Lefort est né le 15 mars 2016.

Décès

Anthony BONNET est décédé le 22 février 2016.

Jean-Claude Robert VIALE est décédé le 06 mars 2016.

Le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 24 février 2016. Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

- 1) Le Conseil Municipal autorise le maire à encaisser un chèque d'un montant de 2000 euros émanant de la société ANNJEMA, en règlement de sa participation à la création du City-stade.
- 2) Le Conseil municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention « Assurance du groupe » couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée pour une durée de 4 ans.
- 3) Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à la mise en œuvre des prestations du service pôle carrière du centre de gestion.
- 4) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'augmentation des tarifs de la salle des loisirs. Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réactualiser les tarifs.

LOCATION	<u>Fontenailleurs</u>	Journée Week-end	210 € au lieu de 200 € actuellement 320 € au lieu de 300 € actuellement
	<u>Extérieur</u>	Journée Week-end	370 € au lieu de 350 € actuellement 520 € au lieu de 500 € actuellement
CAUTION	<u>Tarif inchangé</u> : 500 €		

- 5) Le Conseil Municipal décide de l'augmentation des tarifs des concessions du cimetière.

Concessions 30 ans : 150 € au lieu de 100 € actuellement

Concessions 15 ans : 100 € au lieu de 50 € actuellement

6) Madame le maire propose d'augmenter le tarif du soir comme suit :

de 15h45 à 17h : 1.75 €

A partir de 17h : 0.50 € cts toutes les ½ heures

Soit un tarif maximum de 3.75 € de 15h45 à 19h00. Il est précisé que toute ½ heure entamée sera due. Les tarifs de la garderie du matin restent inchangés : 1.50 €

7) Le Conseil municipal approuve l'adhésion au groupement de commande pour l'assistance et la maintenance du parc informatique.

Le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement d'achat de fournitures administratives.

INFORMATIONS DIVERSES :

Les travaux de la nouvelle ZAC (Nangis Actipôle) vont débuter en juin.

La commission Petite enfance : Les modifications du projet éducatif ont été présentées. Des séjours à Bois le Roi vont être proposés durant l'été.

La commission Culture et Patrimoine : Une randonnée sur le thème « De château en Fermes Briardes » aura lieu le 12 juin 2016. Le départ se fera à 8h de la cour Emile Zola à Nangis.

Un évènement « Partageons nos passions » sera organisé le 2 octobre.

Le Syndicat SMIVOM:

Les travaux de rénovation de la piscine auront lieu fin 2016 début 2017. Le cabinet HERAULT a été mandaté. Il y a une baisse de 4% de la fréquentation scolaire.

Le contrat du syndicat SIAEP sera revu en 2017.

Il y a actuellement des problèmes sur le réseau incendie avec Véolia.

CCAS:

Un nouveau membre a été nommé : il s'agit de Madame Catherine STENVOT.

A partir de Noël 2016, il n'y aura plus de colis ou de panier, il a été fait le choix d'un bon d'achat dans une grande surface de Nangis. Il sera demandé aux personnes de + 70 ans de faire le choix entre le repas ou le cadeau de fin d'année.

Le syndicat pédagogique de Villefermoy

La carte de transport sera payante à compter de la rentrée 2016/2017. Elle aura un coût de 100€.

Elle pourrait être prise en charge par le SPV.

La fermeture de classe prévue est suspendue pour le moment. Elle sera revue au mois de juin 2017.

Rue de Pars et Chemin du Frêne:

Lancement de l'appel d'offre mise en ligne le 15/02/2016. Date limite de réception des offres : le 4 mars 2016.

Réunion publique:

Une réunion a eu lieu le vendredi 22 janvier 2016 avec les habitants de la rue du Commandant Chesnot, les hameaux du Plessier et Le Bezard.

Les principaux sujets abordés sont :

L'état des routes

La vitesse

DETR :

Une subvention de 500€ a été accordée pour les travaux de rénovation du monument aux Morts.



L'agence postale sera fermée les matins durant la semaine du 18 au 23 avril ainsi que le samedi 7 mai.

Info CMJ

Le 15 avril, rencontre avec les jeunes pour une présentation du CMJ.

20 NICHOURS À MÉSANGES QUI ONT ÉTÉ POSÉS PAR INITIATIVES 77 À L'ORÉE DU BOIS COMMUNAL.



La pose de nichoirs facilite la sédentarisation d'auxiliaires précieux comme les mésanges. Cette dernière est sédentaire sur notre territoire et prélève la processionnaire du pin à tous les stades larvaires. La pose de 20 nichoirs permettra d'observer l'impact des mésanges sur la prolifération des chenilles processionnaires du chêne.

Attention cependant à ne pas nourrir les mésanges pendant la période des processions !

Pose de barrières



L'entretien des chemins communaux se poursuit. Les haies ont été élaguées chemins de Maison Rouge à la Charmée, des Montgarnis, des Robinettes. Sur certains sites, le brûlage des branches est encore impossible en raison de l'humidité du terrain.

Des barrières en bois ont été installées afin d'éviter le dépôt de décharges sauvages. Les gravats et divers débris ont été enlevés chemin du Haut Chaillot de l'autre côté de la départementale 67 ainsi que chemin des Grandes Fosses.

Nous ne pouvons plus tolérer que nos chemins servent de décharge et non de lieu de promenade.

Le nettoyage du chemin du Haut Chaillot a nécessité trois agents durant deux jours. Je remercie Monsieur le Maire de Grandpuits d'avoir mis à notre service ses agents et son camion pour évacuer ces dépôts sauvages à la déchetterie.

Cependant le constat est triste ; un vendredi les agents ont travaillé une journée sur ce chemin, le lendemain matin, des branchages avaient envahi le même espace.

C'est pourquoi le seul moyen d'agir est la pose de barrières.



Radars pédagogiques installés au hameau du Jarrier, sur la D408

Depuis mi-mars, des radars pédagogiques ont été installés au hameau Le Jarrier, avec pour objectifs de sensibiliser les conducteurs et instaurer davantage de sécurité.



La couleuvre à collier

Au printemps 2015, plusieurs administrés ont interpellé la mairie, signalant une présence importante de couleuvres dans leur jardin, dépendance...

Elles sont très présentes en forêt de Villefermoy. L'abattage de nombreux arbres ont bouleversé l'habitat naturel de ces reptiles, qui ont alors cherché de nouveaux territoires... La couleuvre à collier est un serpent inoffensif pour l'homme. Les mâles mesurent généralement de 0.65 à 1m10 tandis que les femelles peuvent mesurer de 1.2 à 1.6 et exceptionnellement 2m. C'est un serpent diurne.

C'est une espèce très craintive. Lorsqu'elle est dérangée, elle peut tenter d'intimider l'intrus...

Comment réagir face à un serpent ?

Appeler les pompiers ou les services vétérinaires si vous ne pouvez pas vous débarrasser du serpent par vous-même.

Néanmoins, **sachez qu'elle a peur du bruit.**

Vous pouvez aussi le laisser tranquille. La plupart sont inoffensives, et contribuent à la faune naturelle de votre jardin. Elles peuvent par exemple tuer certains animaux, tels que les criquets ou les rongeurs...

Célébration des Accords d'Evian, marquant le cessez-le-feu du conflit algérien le 19 mars 1962

La commémoration s'est déroulée, samedi matin en présence de plusieurs associations d'anciens combattants et des élus, qui ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi qu'aux combattants en Tunisie et au Maroc.



Agendas



Mercredi 20 avril : Nangis Lude organise un **Atelier cuisine**.

Samedi 1er mai : L'association Familles Rurales organise **une brocante**.

Commémoration du 8 mai :

- ◆ **10h15** : Rassemblement à la mairie et départ en cortège pour le Monument aux Morts.
- ◆ **10h30** : Dépôt de la gerbe.
- ◆ **A l'issue de la cérémonie** : Un vin d'honneur sera offert à la mairie.

Vendredi 20 mai : **Vendredi « tout est permis »** à partir de 11 ans.

Samedi 21 mai : L'association Familles rurales organise **une sortie à Honfleur**.

Samedi 28 mai à 10h : **Rencontre** avec les nouveaux habitants.

Dimanche 12 juin : **Randonnée** organisée par la Brie Nangissienne.

Dimanche 19 juin : L'association Familles rurales organise **une sortie en bateaux Mouches**.

Samedi 25 juin : **Fête de la Musique et Fête de la Saint-Jean**

Informations diverses

RÉUNION DE QUARTIERS

Le 27 mai 2016 à 19h30 dans la salle des associations : Réunion pour les habitants des rue Raymond Leclerc, Route de Glatigny et route de Villefermoy.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Brûlages des déchets végétaux : dans les zones d'habitation, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit du 15 avril au 30 septembre.

VOLS

De nombreux vols ont été constatés au cimetière. Vols de poubelles, de lanternes sur les tombes.

TRANSPORT SCOLAIRE : LES CHANGEMENTS À PARTIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

L'exécutif du Département a voté en date du 18 février 2016 de nouvelles politiques d'aides au transport scolaire. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur pour la rentrée scolaire 2016/2017.

Les tarifs de la carte SCOL'R seront les suivants :

Primaire : 100 euros (Pris en charge par le SPV) - Collège : 100 euros - Lycée : 150 euros

Pour plus de renseignements : [seine et marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

L'admission définitive des enfants nés en **2013**, aura lieu **sur rendez-vous**, auprès de la directrice de l'école maternelle, Mme Pliot, au mois d'avril (après l'inscription dans la mairie de votre lieu d'habitation).

Mme Pliot Isabelle : 01 64 08 46 87 - **le matin de 7h45 à 8h20 ou le mardi toute la journée.**

La pré-rentrée des « petites sections » aura lieu le samedi 4 juin 2016 de 9h30 à 11h30.

UNE FEMME À L'HONNEUR



Le 8 mars 2016, Marie Christine Charlet a été récompensée lors de la journée de la femme, par M. Yves Jégo, député de Seine et Marne.

Une reconnaissance pour son travail au sein de la mairie de Fontenailles et pour ses années de bénévolats dans notre commune, à l'étude surveillée, à la bibliothèque...

M. Jégo, avait demandé aux maires de sa circonscription, de choisir des femmes à mettre à l'honneur pour cette journée.

LA CHASSE AUX ŒUFS... avec ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Dimanche 27 mars, les enfants de la commune ont pu partir à la chasse aux œufs organisée sous le thème d'Alice au Pays des Merveilles.

Les enfants ont participé aux différents parcours avant de repartir avec des œufs ainsi amplement mérités...



« Oh, là là ! Oh, là, là ! Je vais être en retard. »



Le Coin des associations

1^{er} SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE



Le Lien de Fontenailles a réuni 19 artistes peintres et sculpteur, dont Christiane Bellamy invitée d'honneur, les samedi 13 et dimanche 14 février à la salle des fêtes.

Lors du vernissage le samedi matin, en présence de diverses personnalités, différents prix ont été attribués dont le Prix de Fontenailles à Magaly Rey , le Prix de La Chapelle Gauthier à Martine Cabanero, le Prix du Conservatoire de Montereau à Jean Denis Bergemer, le Prix du Député Yves Jégo à Pierre Picot (13 ans), le Prix

du Conseiller Départementale Jean-Louis Theriot à Béatrice Beeuwsaert, le Prix du Jury du Lien de Fontenailles et celui de Nolwenn Le Bouter à Marie Delaune.



Merci aux nombreux visiteurs qui se sont succédé tout le week-end.

ST PATRICK – 12 MARS –



Le samedi 12 mars, **Fontenailles fêtait la St Patrick** à la salle des fêtes.

Les Fontenaillais ont su se mobiliser pour cette occasion, pas moins de 250 personnes, dans la soirée, ont pu apprécier l'ambiance pub Irlandais emmenée par les groupes de Virenote et de la session Irlandaise de Fontainebleau.

Les danseurs de Virevolte ont animé cette soirée en faisant participer le public.

Un grand merci aux groupes de musique, aux 2 ingénieurs du son, à Virevolte et aux partenaires publicitaires

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Nangis Lude vous propose à Fontenailles :

Atelier informatique tous les mardis de 18h30 à 20h30.

Café Tricot tous les jeudis de 14h à 17h00.

Réflexologie plantaire de 9h30 à 13h30.

Renseignements, inscriptions : 09 53 87 99 05



Vente de pizza à emporter

Le samedi de 18h à 22 h

Au stade.

**L'ÉCOLE MULTISPORTS SERA À FONTENAILLES
LE MARDI 26 AVRIL**

DE 10 À 12 H POUR LES 6 À 8 ANS

DE 14H À 16H POUR LES 9 À 13 ANS

ACTIVITÉ : SCLAKLINE

SUR LE STADE

Contact : multisports@brienangissienne.fr

Annonce century 21